



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E198514

VALABLE JUSQU'AU 09/06/2026

ÉDITÉ LE 13/06/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1972

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 14/01/2025
3 000 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOURS

Siret : 627 220 049 01595

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 6110553

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 54.522.357

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 54.522.357

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : HERVE THERMIQUE (AGENCE)

423 RUE DES CHAMPS DE LA PIERRE
74540 ALBY SUR CHERAN

Téléphone : 04 50 05 06 78

Portable : 06 72 67 77 67

Fax :

Site Internet :

E-mail : jonathan.vuillerme@herve-thermique.com

Responsabilité légale :

HERVE EMMANUEL DIRECTEUR GÉNÉRAL / HERVE MICHEL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 22

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212 PROB	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	10/06/2025
5213 PROB	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	10/06/2025
5312 PROB	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m² Mention RGE	10/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	10/06/2025
o Ventilation mécanique	10/06/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BELLEGARDE
188 ROUTE DE CROIX JEAN JACQUES
CS0013 - CHATILLON EN MICHAILLE
01204 VALSERHONNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.